



Réponse au postulat de M. Jacques Pernet

« Prends soin de ton eau ! »

Rapport-préavis N° 2026 / 08

Lausanne, le 5 mars 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

La Ville de Lausanne, par l'intermédiaire de son Service de l'eau, communique régulièrement sur l'importance de la qualité de l'eau qu'elle distribue à 20 communes au détail et à 50 en gros, soit un bassin de 380'000 habitants. Elle ne manque jamais de donner rapidement les informations utiles à la population en cas d'annonce par la presse concernant par exemple des polluants émergents et profite des sujets sensibles ou saisonniers pour faire des campagnes d'affichage, des publications sur les réseaux sociaux et sensibiliser la population, notamment les plus jeunes dans la cadre d'animations en classe. Elle est également présente sur le terrain, lors d'événements comme la Journée mondiale de l'eau, où elle tient des stands pour échanger directement avec le public.

Le présent rapport-préavis participe à la mise en œuvre des objectifs suivants du programme de législature :

12. Soigner l'environnement & la biodiversité

2. Objet du rapport-préavis

Par le présent rapport-préavis, la Municipalité répond au postulat de M. Jacques Pernet intitulé « Prends soin de ton eau ! », déposé le 9 décembre 2024 et renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport le 14 janvier 2025. Le postulat propose de réfléchir à l'opportunité de lancer une campagne de sensibilisation globale sur l'importance de l'eau et sur l'influence de nos comportements quotidiens sur sa qualité.

3. Réponse au postulat de M. Jacques Pernet « Prends soin de ton eau ! »

3.1 Communications annuelles sur la qualité de l'eau

Chaque année en mars, le Service de l'eau publie une information exhaustive sur la qualité de l'eau distribuée, conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Département Fédéral de l'Intérieur (DFI) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public qui dispose que « Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir au moins une fois par an des informations exhaustives sur la qualité de cette eau ». Cette publication prend la forme d'un tout-ménage envoyé aux habitants des 20 communes alimentées au détail, soit plus de 157'000 exemplaires. Ce support est aussi l'occasion d'aborder un thème d'actualité et de sensibiliser à la préservation de l'eau. Toutes les éditions de l'info qualité se retrouvent sur le site Internet de la Ville sous [Information sur la qualité de l'eau – Ville de Lausanne](#).

En parallèle, le Service édite un rapport annuel complémentaire à celui de la Ville, qui détaille les activités et projets en cours. Celui de 2023 propose en particulier une jaquette détachable qui permet de découvrir en un coup d'œil la carte eau potable et la carte évacuation et rivières. Chaque année, le rapport annuel illustre les principales réalisations

du service tout en incluant une sensibilisation de portée générale (avec des sujets et des axes variés) à la protection de l'eau, en rappelant les enjeux et les bonnes pratiques à adopter. Ce rapport est envoyé aux partenaires, autorités de surveillance et est disponible (ainsi que les versions précédentes) sur le site Internet de la Ville sous [Rapport annuel 2023 – Ville de Lausanne](#).

3.2 Informations à la population

Le Service de l'eau collabore régulièrement avec des institutions telles que l'Université de Genève, l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne ou l'Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau, notamment sur les polluants émergents, les innovations ou la recherche appliquée (analyse des eaux usées pour détecter des substances ou des marqueurs épidémiologiques, comme ceux du COVID, ou des traces de stupéfiants). Il est fréquemment sollicité par les médias pour participer à des reportages spécialisés.

Ces dernières années, des sujets comme le chlorothalonil, les Substances per- et polyfluoroalkylées ou les microplastiques ont suscité de nombreuses questions. Le Service pour expliquer à la population de quoi il s'agissait et les mesures prises pour préserver la qualité de l'eau. Une page Internet ainsi qu'une FAQ sont dédiées à ces problématiques : [Chlorothalonil et PFAS: contrôles et surveillance – Ville de Lausanne](#).

D'une manière générale, tous les communiqués de presse émis par le service sont disponibles en ligne : [Service de l'eau – Ville de Lausanne](#).

Le Service de l'eau est très actif via sa page institutionnelle LinkedIn et ne manque jamais de communiquer sur les sujets d'actualité, les projets de reconstruction ou de rénovation de ses ouvrages, ainsi que sur les différentes activités menées par son personnel qui garantissent en tout temps la qualité de l'eau et améliorent le milieu environnemental récepteur (rues rivières, ville éponges, renaturations de cours d'eau). En 2025, le service a lancé une campagne ciblée sur sa page LinkedIn sur les espèces animales qui bénéficient des projets de renaturation menés afin de sensibiliser le public à la qualité des cours d'eau. <https://www.linkedin.com/company/service-eau-lausanne/posts/?feedView=all>

3.3 Campagnes de sensibilisation

Le Service de l'eau profite de thèmes d'actualité, problématiques saisonnières ou événements pour sensibiliser la population au moyen de campagnes d'affichage, de création d'objets anniversaire ou de pose de marqueurs sur le domaine public. On peut citer :

- « Le lac commence ici. Ne rien jeter dans les grilles » est le titre de la campagne d'affichage lancée par le service pour sensibiliser la population au fait de jeter des déchets urbains sur la voie publique (mégots de cigarette, papiers, canettes, emballages plastiques, etc.). Cette fâcheuse habitude provoque un amoncellement de déchets dans les grilles d'eaux claires des rues lausannoises. Contrairement aux idées reçues, ces grilles ne sont pas toutes systématiquement connectées à la station d'épuration de Vidy. Ces déchets risquent de finir dans le lac Léman et le polluer. Outre la campagne d'affichage, le Service de l'eau, en collaboration avec le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics, a également fait placer des clous en laiton réalisés par l'association En Vert Et Contre Tout, sur certaines grilles d'eaux claires dans les rues du centre-ville. On peut y lire « Le lac commence ici. Ne rien jeter dans les grilles », avec le dessin d'un poisson. Ces clous permettent d'attirer l'attention de la population et de rappeler que conserver l'espace urbain propre contribue à garder le lac propre également.
- Remplir sa gourde en un seul clic : Lausanne a la chance de disposer sur son territoire de plus de 300 fontaines alimentées en eau potable. Chacun peut ainsi remplir sa gourde ou se désaltérer avec de l'eau fraîche. Une carte interactive en ligne permet de trouver le point d'eau le plus proche.

- Campagne contre les déchets polluants « Le lac n'est pas une poubelle » : cette campagne visait à éviter les déchets dans les eaux du Léman. En effet, chaque année, ce sont près de 55 tonnes de déchets plastiques qui finissent dans le lac. Et qui y restent longtemps. Des panneaux ont été placardés dans les ports d'Ouchy et de Vidy pour sensibiliser les usagers à cette problématique. Une campagne d'affichage SGA a également été déployée en ville en période estivale.
- Parallèlement, une campagne associée intitulée « Le lac n'est pas une poubelle... les toilettes non plus » s'est adressée aux Lausannoises et Lausannois. Il s'agissait d'éviter de jeter dans les toilettes des déchets qui n'ont rien à y faire : lingettes, masques chirurgicaux, cotons-tiges, etc.
- Pour fêter 10 ans de solidarité, le Service de l'eau expose Nouakchott sur le Grand-Pont. Du 3 au 20 décembre 2019, une exposition intitulée « l'Eau nous réunit » a présenté les différentes actions menées à Nouakchott, en Mauritanie afin de faire mieux connaître ce programme solidaire aux Lausannois-e-s et aux habitant-e-s des autres communes associées. Cela faisait 10 ans que Lausanne et 22 communes solidaires étaient regroupées dans un partenariat qui vise à améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement en Mauritanie. A cette occasion, une bouteille a été produite et vendue dans les Magasins du monde, à la boutique du Musée cantonal de design et d'arts appliqués contemporain et à Info Cité. L'argent récolté allait directement pour le projet.
- Promotion de l'eau : les 93 fontaines à boire de Lausanne ont été munies d'une plaquette « eau potable », en réponse à une interpellation de M. Benjamin Rudaz et consorts. Si la pratique était de ne donner des indications que lorsque l'eau n'était pas potable, il a été jugé utile d'ajouter une plaquette « eau potable » sur les fontaines à boire, ceci également dans le but de simplifier la communication pour les touristes de passage.
- Participation à la campagne de la CipeL : en 2025, le service a accepté l'invitation de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman de participer à leur campagne « Profitons du Léman et respectons-le ! » Cette campagne vise à valoriser le Léman comme un espace de vie et de biodiversité, tout en sensibilisant le public à la richesse et à la fragilité de ses milieux naturels. Dans ce cadre, le service a collaboré à la mise en place de panneaux personnalisés sur le territoire lausannois pour encourager les bons comportements lors des activités de loisirs au bord du lac.

3.4 Présence lors de manifestations

Le Service de l'eau a l'habitude de tenir un stand lors de la journée de l'eau (22 mars), et s'est joint ces dernières années au Service des parcs et domaines pour la fête de la forêt à Sauvabelin au moins de mars. C'est l'occasion d'aller à la rencontre de la population, de répondre à toutes sortes de questions et de donner de la documentation sur les différentes activités. Une cuve du réservoir de Sauvabelin a été vidée pour l'occasion et donnée à visiter au public, suscitant un grand intérêt.

Des stands ont également été tenus lors des journées de Cap sur l'Ouest et de la journée de nettoyage des berges du lac organisée par l'Association de sauvegarde du Léman (ASL).

Le partenariat avec Nouakchott est régulièrement présenté lors de journées des communes organisées par l'Union des Communes Vaudoises.

3.5 Visites des usines du service et animations en classe

Enfin, et pas des moindres, on peut citer l'activité du service qui propose aux visites des classes lausannoises deux usines d'eau potable et la station d'épuration des eaux de Lausanne (STEP). C'est l'occasion pour les guides de sensibiliser les enfants aux bons

gestes à la maison et partout ailleurs. Les écoles primaires reçoivent aussi des animatrices en classe (une centaine d'animations en classe annuellement) avec deux programmes « La vie de l'eau dans les tuyaux » pour les 2P (5-6 ans) qui montre l'importance de préserver l'eau dès le plus jeune âge et « Du nuage à la STEP » pour les 4P (7-8 ans) qui permet d'évoquer le privilège d'avoir de l'eau potable et de sensibiliser aux bons gestes.

La Ville de Lausanne, à travers une large palette de mesures de communication, d'éducation et de sensibilisation, s'engage activement pour faire comprendre l'importance de l'eau et les impacts de nos comportements sur sa qualité.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu au postulat de M. Jacques Pernet.

4. Impact sur le développement durable

Ce rapport-préavis n'a aucun impact sur le développement durable.

5. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce rapport-préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

6. Aspects financiers

6.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

6.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

7. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport-préavis N° 2026/08 de la Municipalité, du 5 mars 2026 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. D'accepter la réponse au postulat de M. Jacques Pernet « Prends soin de ton eau ! ».

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter